CODE DU TRAVAIL – EMPLOI – PROTECTION SOCIALE – SERVICES PUBLICS – TEMPS DE TRAVAIL – SALAIRES TOUT EST LIE !

Les Unions Régionales Ile-de-France CGT - FO – FSU – SOLIDAIRES se sont réunies avec l'UNEF, la FIDL et l'UNL, le 26 septembre 2016.

Elles se félicitent de la poursuite des mouvements de grève et de manifestation contre la loi Travail dans l'unité d'action. Elles font avec satisfaction le constat de la réussite de la grève et de la manifestation du 15 septembre 2016, plus puissante que celle du 5 juillet 2016 puisqu'elle a regroupé 40 000 manifestants à Paris et 170 000 dans toute la France, démontrant ainsi la détermination des salariés et des Français d'une façon générale qui rejettent à 70% cette loi désastreuse.

Les Unions Régionales Ile-de-France condamnent les violences qui ont eu lieu et qui ont touché des militants syndicaux lors de la manifestation du 15 septembre 2016. Elles ne peuvent non plus admettre, qu'après avoir rencontré le Préfet de Police de Paris, les ordres et contre ordres adressés aux forces de l'ordre ont conduit à ces violences en fin de manifestation où les manifestants se retrouvaient dans une « souricière » qui n'encourage pas ces derniers à vouloir se mobiliser pour les étapes suivantes.

Le mouvement syndical est visé par le gouvernement pour l'empêcher de s'exprimer comme il s'attaque aujourd'hui, avec l'aide du patronat, aux militants qu'il poursuit en justice, met en garde à vue et fait condamner. C'est inacceptable !

Les Unions Régionales Ile-de-France qui se sont mobilisées depuis des années contre l'ANI, la casse des retraites, le pacte de responsabilité, la loi Macron, Rebsamen, NOTRe…enregistrent une nouvelle fois la volonté des dirigeants politiques de s'attaquer pour les prochains mois à l'emploi en permettant la multiplication des plans sociaux, aux services publics en privatisant plus fortement encore ceux qui ont déjà été attaqués dans le passé, à l'Ecole, à l'Hôpital, à la Sécurité Sociale et en poursuivant sa mise en œuvre de la destruction du code du travail.

Les Unions Régionales Ile-de-France ont décidé de poursuivre leur combat en renforçant leur plateforme revendicative commune en s'appuyant notamment sur les conquêtes sociales de 1936 et 1945. Pour accompagner leurs revendications, elles décident de réagir contre la volonté du gouvernement de faire passer les décrets de la loi Travail à « marche forcée », par tous les moyens.

Elles s'engagent à organiser un grand meeting régional début novembre, auquel elles inviteront des responsables des organisations syndicales des villes capitales européennes qui partagent nos orientations et nos positions dans leurs pays respectifs et sont eux aussi dans l'action.
Dans le même temps, elles prépareront ce meeting en réunissant des assemblées unitaires dans les entreprises pour exiger l'abrogation de la loi Travail.

Dès maintenant, il nous faut préparer toutes les ripostes contre la casse des acquis de 1936 et 1945 et agir pour de nouvelles conquêtes sociales.

Assemblées dans les entreprises
Meeting régional
Lutte contre les décrets

Rien n'est terminé – Nous continuons ensemble le combat unitaire pour la conquête de nouveaux droits et l'abrogation de la loi travail

Paris, le 28 septembre 2016